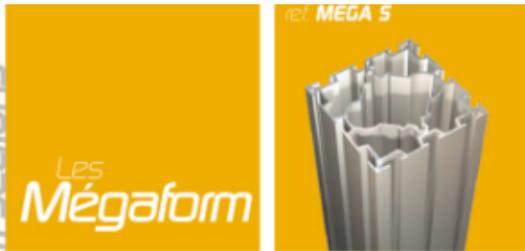
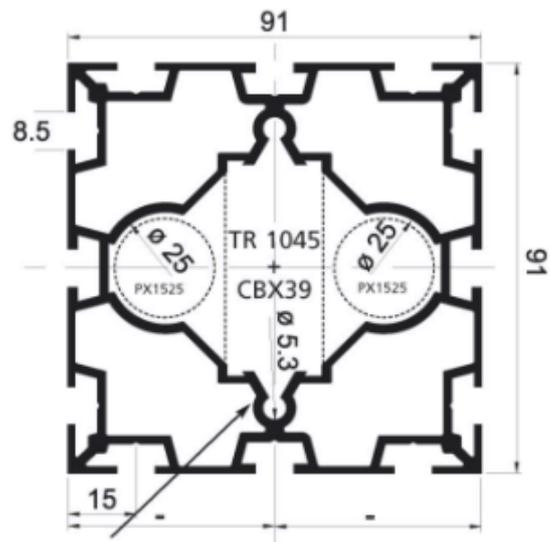


PROFILE ALUMINIUM 90 x 90 mm POUR STRUCTURE AUTOPORTANTE



Profilé 12 départs - Longue portée possible (6m)
Création de structures importantes en double peau tout en mélangeant des surfaces lisses.
12 departure point section - Long span possible (6 m)
Creation of large, double-skin structures with a blend of smooth surfaces.



Pour vis type auto-taraudeuse \varnothing 6 mm
Self-tapping screw \varnothing 6 mm



Fiche technique de produit, Décembre 2008

Makrolon® multi UV 3X/16-25

Plaque alvéolaire en polycarbonate



Vos avantages :

- grande rigidité
- bonne isolation thermique
- légèreté

Makrolon® multi UV 3X/16-25 est une plaque en polycarbonate triple paroi d'une épaisseur de 16 mm, dotée d'une structure en X pour une rigidité améliorée. Elle combine transmission élevée de la lumière, propriétés porteuses remarquables, bonne isolation thermique et excellente résistance aux intempéries. La plaque est légère, résistante aux chocs et très facile à poser.

La plaque Makrolon® multi UV 3X/16-25 convient parfaitement aux applications de vitrage plat. Elle peut également être utilisée en tant que tonnelle cintrée à froid.

- vérandas
- bâtiments industriels
- serres
- passages couverts pour piétons
- abris, auvents
- cloisons
- lanterneaux, vitrage pour toiture à redent
- toiture

Pendant le processus de coextrusion, les plaques sont dotées d'un revêtement anti-UV, qui est relié de façon homogène à la plaque. La face pourvue de la protection anti-UV doit être dirigée vers le haut ou vers l'extérieur. Elle offre ainsi à la plaque Makrolon® multi UV une protection extrêmement efficace contre les intempéries, qui est garantie 10 ans.

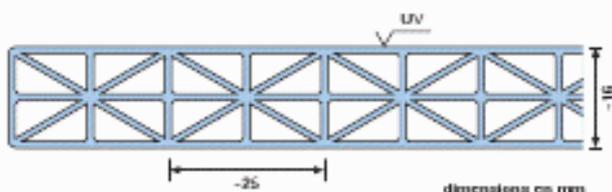
Sur demande :
IQ-Relax

Les plaques Makrolon® multi IQ-Relax sont des plaques de couleur opale blanc qui contribuent à réduire considérablement la chaleur des rayons de soleil, tout en laissant passer la lumière visible. Plus de lumière, moins de chaleur !

DONNEES TECHNIQUES (VALEURS INDICATIVES)

Poids surfacique	2,5 kg/m ²	
Largeur des plaques	980, 1050, 1200 et 2100 mm	
Longueurs possibles	2000 à 15000 mm	
Rayon minimum de cintrage à froid ⁽¹⁾	3000 mm	
Taux de transparence τ_{D65} (époque aux UV)	clear 1099 :	env. 66 %
	white 1146 :	env. 54 %
	IQ-Relax :	env. 50 %
	bronze 1850 :	env. 40 %
Transmission totale d'énergie p	clear 1099 :	env. 62 %
	white 1146 :	env. 55 %
	IQ-Relax :	env. 40 %
	bronze 1850 :	env. 50 %
Coefficient d'écoulement thermique (ASTM C 976/90) U _g	2,0 W/m ² K	
Coefficient de dilatation thermique α	0,065 mm/m °C	
Dilatation possible en réaction à la chaleur et à l'humidité	3 mm/m	
Température maximale de service sans sollicitation	120 °C	
Indice d'affaiblissement acoustique	19 dB	
Touche à la flamme ⁽²⁾		
• Europe	clear 1099, white 1146, bronze 1850	B-s1, d0 (EN 13501-1)
• Grande-Bretagne	clear 1099, bronze 1850	
• France	clear 1099, white 1146, bronze 1850	class 1Y (BS 476, Part 2)
		M1 (NF P 92501/505)
		M2 (NF P 92501/505)
• Italie	secteur toits	Classe 1 (CSE/RF2/75A & 3/7)

⁽¹⁾ le cintrage à froid doit être possible aux cotés de la plaque, jamais en l'axe (risque de pliage)
⁽²⁾ les certificats ou les états livrés dans le temps, le passent vérifier la date de validité



PROCÈS-VERBAL DE CLASSEMENT DE RÉACTION AU FEU D'UN MATÉRIAU

*établi conformément à l'article 68 de l'arrêté du Ministre de l'Intérieur du 30 juin 1983
(J.O. du 1er décembre 1983) modifié par arrêté du 28 août 1991 (J.O. du 19 novembre 1991)*

Valable 5 ans à partir de la date de délivrance

PROCÈS-VERBAL N° 735/2002

et annexes de 9 pages

MATÉRIAU présenté par : MAKROFORM GMBH
DOLIVOSTRASSE 18
64293 DARMSTADT ALLEMAGNE

MARQUE COMMERCIALE : MAKROLON MULTI LONGLIFE 3X / 16 – 25 CLEAR 1099

DESCRIPTION SOMMAIRE : Plaque plane alvéolaire cinq parois à base de polycarbonate
Makrolon coextrudé.
Masse au mètre carré : 2,5 kilogrammes environ
Épaisseur : 16 millimètres
Coloris : incolore transparent 1099.

RAPPORT D'ESSAI N° 735/2002 du 6 février 2003

NATURE DES ESSAIS : ESSAIS PAR RAYONNEMENT ET ESSAIS POUR MATÉRIAUX FUSIBLES

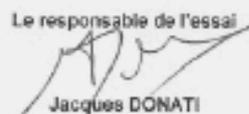
CLASSEMENT

M1

DURABILITÉ du classement (Annexe 22) : Non limitée a priori

Compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essai annexé.

Le classement indiqué ne préjuge pas de la conformité des matériaux commercialisés aux échantillons soumis aux essais et ne saurait en aucun cas être considéré comme un certificat de qualification tel que défini par la loi du 10 janvier 1978. Cette conformité peut être attestée par les certificats de qualification reconnus par le ministère chargé de l'industrie, et notamment par la marque NF-Réaction au feu.

Le responsable de l'essai

Jacques DONATI

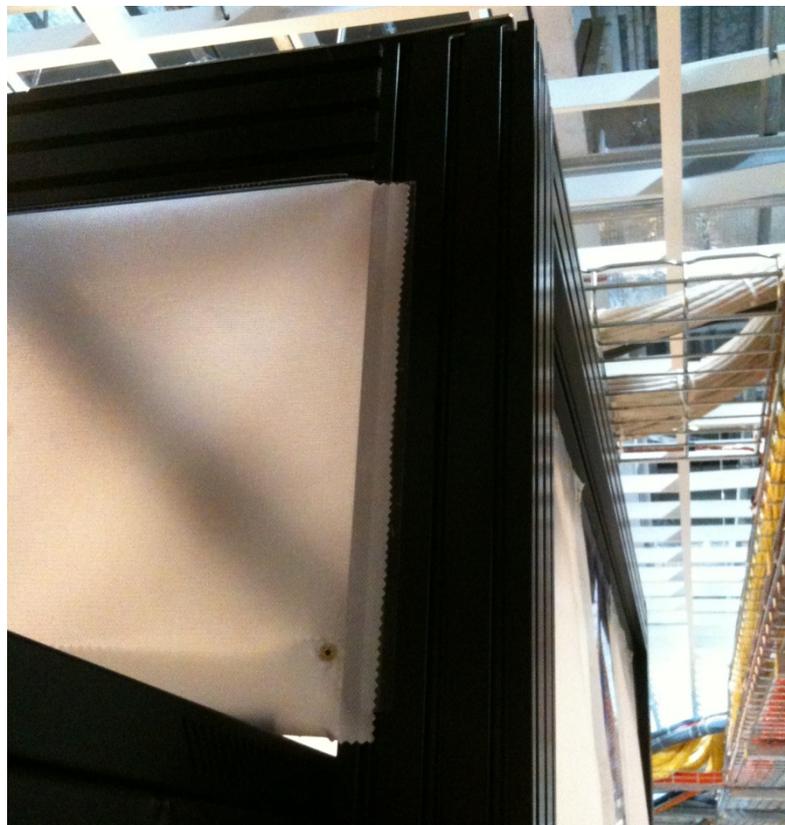


Paris, le 6 février 2003

le directeur


BRUNO FARGETTE

TISSU DE VERRE M0 POUR OCCULTATIONS VERTICALES DES ALLEES





**PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU
D'UN MATERIAU PREVU A L'ARTICLE 5
DE L'ARRÊTE DU 21 NOVEMBRE 2002
Valable 5 ans à partir de la date de délivrance**

PROCES-VERBAL N° LYC-09-1068 L

et 1 annexe de 4 pages

MATERIAU présenté par : TISSAGE & ENDUCTION SERGE FERRARI
ZONE INDUSTRIELLE
BP 54
38110 LA TOUR DU PIN

MARQUE COMMERCIALE : BATYLINE SK300

DESCRIPTION SOMMAIRE : Tissu de verre armure satin (96 %) enduit de silicone (4 %)
Masse surfacique nominale : 250 g/m² ± 10 %
Epaisseur nominale : 0,21 mm ± 10 %
Coloris : blanc translucide

RAPPORT D'ESSAI : N° LYC-09-1068 du 26 janvier 2009

NATURE DES ESSAIS : Brûleur électrique
Pouvoir Calorifique Supérieur

CLASSEMENT : **M 0**

DURABILITE du classement (Article 5 de l'annexe 2) : non limitée a priori.

Compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essai annexé.

Ce procès-verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L.115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

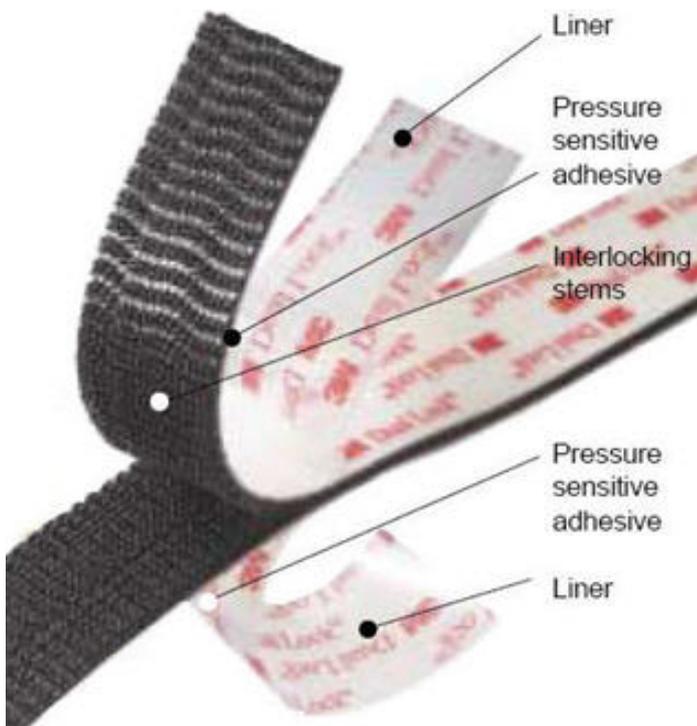
NOTA : Sont seules autorisées les reproductions intégrales et par photocopie du présent procès-verbal de classement ou de l'ensemble procès-verbal de classement et rapport d'essai annexé.

A Lyon, le 26 janvier 2009

Directeur ou son représentant
Jacques - Hervé LEVY



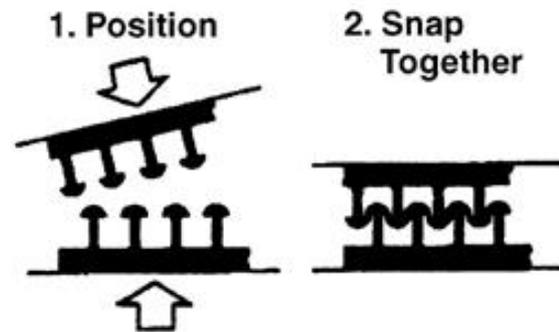
BANDE AUTOAGGRIPPANTE POUR ACCROCHAGE DES RIDEAUX OCCULTANTS M0



Basics

When two sides (sold separately) of Dual Lock are pressed together, hundreds of mushroom-shaped stems interlock. "Snap" announces that the fastener is engaged. Compared to Hook & Loop the tensile strength is greater with 5x more holding power

3M™ Dual Lock™ Low Profile has similar features, but in a thinner version.
Dual Lock Fasteners Attachment



PVC TRANSLUCIDE POUR EXTREMITE DE TRAVEE

Lanières Sogclair au m linéaire et en rouleaux

Pour l'entretien de vos portes existantes (remplacement des lanières usagées), vous pouvez commander les lanières Sogclair coupées à vos dimensions et percées pour utilisation avec le support Sogclair (non percées sur demande) et les rouleaux Sogclair non détaillés.



Type		Largeur en mm	Longueur en m	Code	Désignation
Lanières à Dimension					
AZUR	2	200	à préciser	LAN202	Lanière(s) long ## m Azur 200/2
AZUR	3	200	à préciser	LAN203	Lanière(s) long ## m Azur 200/3
AZUR	2	400	à préciser	LAN402	Lanière(s) long ## m Azur 400/2
AZUR	3	400	à préciser	LAN403	Lanière(s) long ## m Azur 400/3
Lanières en Rouleaux					
AZUR	2	200	50	RL202	Rouleau(x) Sogclair Azur 200/2 de 50 m
AZUR	3	200	50	RL203	Rouleau(x) Sogclair Azur 200/3 de 50 m
AZUR	3	300	50	RL303	Rouleau(x) Sogclair Azur 300/3 de 50 m
AZUR	2	400	50	RL402	Rouleau(x) Sogclair Azur 400/2 de 50 m
AZUR	3	400	50	RL403	Rouleau(x) Sogclair Azur 400/3 de 50 m



LNE

Le progrès, une passion à partager
LABORATOIRES DE TRAPPES
7, Avenue de la République - 91177 Trappes Cedex
Tél: 01 30 69 11 00 - Fax: 01 30 69 12 34

Dossier F090862 - Document CEMATE/1 - Page 1/5

PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 novembre 2002

VALIDABLE 5 ANS à compter du 29 septembre 2005

N° F090862 - CEMATE/1

et annexe de 4 pages

Matériau présenté par : SN EXTRUFLEX SAS
Usine du Planet
05310 LA ROCHE DE RAME

Marque commerciale : Réf. 170

Description sommaire : Composition globale :
Polychlorure de vinyle souple ignifuge
Masse : (3600 ± 10 %) g/m²
Épaisseur : (3 ± 10 %) mm
Coloris : Transparent incolore

Rapport d'essai : N° F090862 - CEMATE/1 du 29 septembre 2005

Nature des essais : Essais au brûleur électrique, essais de gouttes.

Classement

M2

Durabilité du classement (annexe 2)

NON LIMITÉE A PRIORI

compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essai N° F090862 - CEMATE/1 annexé

Ce procès verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires.
Il ne constitue pas une certification de produits au sens de l'article L. 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

Nota : Sont seules autorisées les reproductions intégrales et par photocopie du présent Procès-verbal de classement ou de l'ensemble Procès-Verbal et rapport annexe.

Trappes, le 29 septembre 2005

Le Chef de la Division
Comportement au Feu



ESSAIS
Accréditation
N° 1-0506
Porteur responsable
Sur www.cofrac.fr

Alain SANRAT



La Responsable Technique

Catherine BASSI

Laboratoire national de métrologie et d'essais

Établissement public à caractère industriel et commercial - Siège social : 1, rue Gaston-Bossier 75724 Paris Cedex 13 • Tél : 01 40 43 37 00
Fax : 01 40 43 37 32 • E-mail : lne@lne.fr • Internet : www.lne.fr • Siret : 013 320 248 00012 • NAF : 743 B • TVA : FR 92 010 030 244
Barclays Paris Centrale (BAN) FE76 3058 8600 0149 7267 4010 170 BIC BARCFRPP